



**Direction générale de l'enseignement
et de la recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des politiques de formation
et d'éducation**

**78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de service

DGER/SDPFE/2019-771

15/11/2019

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : outils d'autodiagnostic et d'aide au pilotage de la transition numérique des établissements.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
Etablissements publics et privés de l'enseignement agricole
Unions nationales fédératives d'établissements privés

Résumé : deux classeurs (OPINEA et NumEA _ établissements) et leurs guides d'utilisation sont mis à la disposition des personnels de direction pour leur permettre d'opérationnaliser la transition numérique des établissements.

I. CONTEXTE

Les établissements agricoles sont engagés depuis plusieurs années dans la mobilisation des potentialités du numérique au service des formations et des apprentissages pour répondre aux enjeux des métiers d'aujourd'hui et de demain. En 2013, la Commission européenne a produit un référentiel-cadre des compétences numériques destiné à être partagé par l'ensemble des Etats membres - le DIGCOMP. En 2018, l'enseignement agricole s'est doté d'un plan triennal en faveur du développement du numérique éducatif, plan désigné sous le vocable de NumEA¹. Ce dernier a pour vocation de développer des actions concrètes dans le domaine de la transition numérique à destination des acteurs de l'enseignement.

Mettre le numérique au service de la réussite des élèves, des étudiants et des apprenants nécessite l'élaboration d'une stratégie à l'échelle de l'établissement. Elle requiert une mobilisation collective du potentiel offert par les infrastructures, les outils et les ressources pour faire évoluer la forme scolaire, les pratiques notamment pédagogiques en tenant compte des contextes régionaux et locaux. Afin d'assurer un pilotage efficace et efficient de la transition numérique, la DGER met à disposition des équipes de direction, des outils et leurs guides d'utilisation, pour leur permettre de réaliser un auto-diagnostic des forces et des faiblesses de l'établissement sur ce volet, et construire par la suite, le suivi d'un plan d'actions à l'aide d'objectifs SMART (simple, mesurable, atteignable, réaliste, temporel).

Le comité de suivi NumEA² a souhaité développer un outil d'auto-diagnostic *OPINEA* et un outil d'aide au pilotage et au suivi des objectifs définis collectivement dénommé *NumEA_Etablissement*. Il s'agit de privilégier une vision partagée dans le cadre d'un dialogue en interne sur les différentes thématiques identifiées ainsi qu'un travail en équipe projet. Elle ambitionne également de donner aux établissements, des axes de progrès afin de poursuivre la transition numérique.

Les personnels de direction pilotent en lien avec les référents numériques³ des établissements :

- l'auto-évaluation de l'état des lieux des infrastructures, des équipements, des ressources et leurs usages,
- le plan pluri-annuel de formation au développement des compétences numériques de leurs personnels,
- le partage des pratiques professionnelles mobilisant le numérique.

Pour les SRFD, SFD et la DGER ces informations sont précieuses pour pouvoir négocier avec les différents partenaires concernés (régions, MENJ, MESRI, Caisse des dépôts) et accompagner les évolutions de la forme scolaire (réaménagement des espaces de travail), des systèmes d'information et de leurs utilisations.

I. PRESENTATION DES OUTILS

Deux outils permettant d'opérationnaliser la transition numérique des établissements sont à présent disponibles et téléchargeables sur ChoroFil à la rubrique <https://chlorofil.fr/numerique/plan-2018-2020/suivi>. OPINEA permet de réaliser un auto-diagnostic partagé en mettant en évidence les atouts et les points de vigilance dans le domaine du numérique éducatif. NumEA_Etablissement permet de mettre en œuvre une dynamique collective et itérative de la transition numérique des établissements à l'aide d'objectifs SMART.

• L'outil OPINEA et son guide d'utilisation

L'outil OPINEA se présente sous la forme d'un classeur Excel (tableur) avec plusieurs items à renseigner. Il permet aux personnels de direction et aux référents numériques des établissements de partager une vision commune sur le numérique. Un guide d'utilisation de ce classeur est fourni.

¹: <https://chlorofil.fr/numerique/plan-2018-2020>

²: gouvernance du plan <https://chlorofil.fr/numerique/plan-2018-2020/gouvernance>

³ : On désigne par référents numériques des établissements, les agents qui assurent l'administration et la gestion des systèmes d'information, l'accompagnement et la formation des personnels dans le développement de leurs compétences numériques (professeurs TIM, technicien formation recherche informatique bureautique audiovisuel et professeurs documentalistes, technicien formation recherche en documentation, autres professeurs/formateurs).

- **L'outil NumEA_Etablissement et son guide d'utilisation**

L'outil NumEA_Etablissement permet de piloter la transition numérique des établissements en assurant le suivi des objectifs définis collectivement à l'aide de la méthode SMART. Un guide d'utilisation est également fourni.

I. MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de ces outils en établissement est basée sur le volontariat. Toutefois, il est recommandé qu'au moins un établissement par région puisse entrer dans cette démarche dès la rentrée scolaire 2019-2020 afin que chaque DRAAF/SRFD ou DAF/SFD puisse disposer au moment des dialogues de gestion, d'informations sur le diagnostic de la transition numérique des établissements techniques agricoles et sur le suivi des objectifs visés.

La démarche étant expérimentale et basée sur le volontariat, il ne s'agit pas de comparer les résultats obtenus par les établissements, mais de connaître le nombre et la répartition géographique des établissements qui se sont servis de ces outils d'aide au pilotage de la transition numérique.

C'est pourquoi, les établissements qui utiliseront les outils OPINEA et NumEA_Etablissement seront invités à répondre à un questionnaire en ligne en fin d'année scolaire pour permettre un retour d'expérience destiné à évaluer la pertinence de ces outils et ainsi d'améliorer le dispositif s'il y a lieu.

II. ROLE DES SERVICES REGIONAUX (SRFD et SFD)

L'autorité académique⁴ dont dépend chaque établissement vient en appui pour accompagner les établissements volontaires dans cette démarche et la saisie des réponses au questionnaire qui sera transmis en fin d'année scolaire 2019-2020.

Selon le nombre d'établissements volontaires pour utiliser ces deux outils, des webinaires co-animés par l'inspection et les DRTIC pourront être organisés pour accompagner les équipes.

Le directeur général
de l'enseignement et de la recherche

Philippe VINÇON

⁴: en particulier les DRTIC : délégué(e) régional(e) aux technologies de l'information et de la communication